



Conférence du séminaire de la Plateforme UE/Afrique(s)

FNTF Paris, le 17 octobre 2019

Les dynamiques migratoires en Égypte

Suivie de la projection du film documentaire « 4 et demi » (Arba Wa Nuss)

Conférence¹ introduite par **Claude FISCHER HERZOG**

Avec les interventions de

Pauline BRÜCKER, sociologue et spécialiste des migrations internationales dans
l'Égypte post-révolutionnaire

Fabienne LE HOUEROU, anthropologue et réalisatrice

Introduction par Claude Fischer Herzog – Directrice des Entretiens Eurafriens
Pourquoi l'Égypte ? Grand pays africain au cœur des trajectoires des migrants du Moyen
Orient et de la corne d'Afrique (trop souvent oublié !), l'Égypte a su accueillir les réfugiés suite
aux grandes crises de la Région, et elle joue une place croissante comme pays de transit et
d'accueil. Le pays émerge dans le partenariat avec l'UE dans le cadre du Partenariat 2017-2020
au sein des dispositifs de « Contrôle ». Quelle est la politique égyptienne depuis la révolution
de 2011 ? Comment l'Égypte intègre-t-elle les immigrés et les réfugiés dans la société ? Dans
le travail ? Quels sont les acteurs de la société civile qui s'en occupent ?

¹ Cette 4ème conférence s'inscrit dans les questions de mobilité et de migration que les Entretiens Eurafriens ont mis à l'ordre du jour de son séminaire et lors du festival de cinéma en 2019, et qui ont donné lieu à [La Lettre des Entretiens Eurafriens N°6 « Migration, un bien public mondial »](#), en Juin 2019. Le sujet, qui redouble d'actualité en France avec le projet de loi, doit être débattu de façon responsable et digne. Les tergiversations de nos dirigeants qui conduisent à toujours plus de « fermeté » pour les uns et de « protection » pour les autres, doivent laisser la place à des politiques d'accueil qui non seulement respectent les droits de l'homme, mais insèrent les migrants et les réfugiés dans la formation et l'emploi, ce qui, quand c'est le cas, est tout bénéfique pour l'économie et la société.

Pauline Brücker, qui nous fait le plaisir d'être là, fait sa thèse avec Catherine Wihtol de Wenden², sur les migrations internationales dans l'Égypte post révolutionnaire. Elle enseigne à Toulouse et au Caire ainsi qu'au CERI à Paris. Elle a dirigé un numéro de la Revue « Égypte Monde arabe » : *Migrations vues d'Afrique. Mobilisations et politiques*. Elle présentera une vision globale dans une perspective historique et sociale avant de faire un focus sur les Soudanais au Caire. Fabienne Le Houérou est chercheur au CNRS et à l'IRENAM, elle enseigne au MMSH à Aix comme professeur associée à Sc.Po. Elle interviendra sur la situation d'un quartier où vivent les réfugiés Soudanais et les Coptes, et nous parlera de leurs relations conflictuelles qui permettent de co-exister. Anthropologue de l'image, elle a réalisé un film sur ce quartier dénommé « Quatre et demi », à partir de son roman (primé en 2011) que nous verrons en fin de réunion.

Avant de leur donner la parole, j'aimerais dire quelques mots sur le débat qui a cours en France et en Europe sur les migrations. Ce sujet a été au cœur de nos travaux 2019 avec 3 conférences du séminaire (c'est la 4^{ème} aujourd'hui)³, la publication de *La Lettre des Entretiens Eurafricains* avec une vingtaine d'articles, le festival *Une semaine Eurafricaine au cinéma* « Regards croisés sur les migrations » avec 23 films (dont vous trouverez le catalogue et le Supplément cinéma de La Lettre de l'édition de Paris de juin 2020).

Les migrations ont été à l'ordre du jour du 327^{ème} Sommet des chefs d'Etat de l'UA, où le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a succédé à Paul Kagamé⁴. Les décisions du Sommet de l'UA - trouver des solutions durables aux déplacements forcés avec deux axes d'action, l'emploi pour les jeunes, et la lutte contre les guerres et le terrorisme - s'inscrivent dans une

² Voir l'article de Catherine Wihtol de Wenden dans *La Lettre des Entretiens Eurafricains* N°6 : « Le pas suspendu de la cigogne ».

³ Voir les comptes-rendus des 3 autres conférences sur www.entretiens-europeens.org (**22 mai 2019 à Paris - Centres et périphéries : l'importance des migrations dans le développement des territoires**. Avec **Olivier Le MASSON**, géographe et **Saliou DIALLO**, historien. 2. **3 avril 2019 à Paris - Le rôle des diasporas pour l'insertion des migrants dans la formation et l'emploi, et pour une mobilité circulaire positive** - Avec **Louise Hortense DIBAM**, présidente du Conseil consultatif des résidents étrangers grenoblois, chargée de relations internationales à l'école d'ingénieur Ense3 à Grenoble, représentante de l'ONG SMIC (solutions migrations clandestines) au niveau Européen, **Séga GOUNDIAM**, universitaire, consultant dans le cadre du programme TOKTEN au Mali (Transfert de connaissance par les expatriés nationaux), **Adam OUMAROU** administrateur du FORIM et président du Conseil des Nigériens de France (CONIF), **Corinne SALINAS**, de l'équipe Fonds Fiduciaire Afrique pour l'Afrique Occidentale et le Sahel, de l'Unité Migration et Emploi à la Direction générale DEVCO de la Commission européenne. 3. **31 janvier 2019 à Paris - Mettre les migrations au cœur des coopérations entre l'Europe et l'Afrique** - Avec : **Oumar BA** : chercheur associé à Sciences Po Bordeaux « Les Afriques du monde », et professeur au CEDS (Centre d'études diplomatiques et stratégiques) à Paris ; **Jean-Marie COUR**, économiste et démographe ; **Michel FOUCHER**, géographe, ancien ambassadeur, titulaire de la chaire de géopolitique appliquée au Collège d'études mondiales de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMHS) ; **Pierre KAMDEM**, professeur à l'Université de Poitiers, membre du laboratoire MIGRINTER. **Hervé LE BRAS**, démographe, directeur d'études à l'EHESS, auteur de « L'âge des migrations » (Ed. Autrement, 2017). Conférence suivie de la projection de Projection de « **Fortuna** », un film de Germinal Roaux.

⁴ Ce Sommet a suivi celui de Marrakech qui a adopté un Pacte et créé un Observatoire africain des migrations.

stratégie de développement du continent avec la création d'une zone de libre-échange africaine (ZLEC).

En France, le débat est surréaliste, dans un contexte où les flux migratoires vers l'Europe sont au plus bas, après la « crise migratoire » de 2015 déclenchée par la guerre en Syrie, au cours de laquelle nous avons vécu la lâcheté de l'Occident et celle des Etats membres de l'UE (sauf l'Allemagne). Aujourd'hui, personne n'a envie d'intervenir pour soutenir les Kurdes, « prisonniers » que nous sommes de l'accord honteux signé avec Erdogan pour qu'il garde les réfugiés syriens en Turquie. Ainsi, on le voit, les migrations se retrouvent ainsi au cœur des relations géopolitiques, et elles en sont leur otage ! Les a priori sur les demandeurs d'asile dominant, avec une « humanité » qui laisse à désirer : préjugés, xénophobie sont les soubassements de propositions comme celle de supprimer l'AME, l'aide médicale d'Etat dont les réfugiés abuseraient alors qu'elle n'est que la SS pauvre. L'Etat exerçant sa « violence légitime » de l'Etat à l'encontre des plus vulnérables... Le débat du 7 octobre à l'Assemblée Nationale (suivi de celui du Sénat) a eu lieu un an après la loi « Asile et immigration » sur la base de la « politique migratoire de la France et de l'UE » avec la volonté de réduire certains flux migratoires avec un recentrage de la politique d'asile « trop généreuse » et un encadrement plus strict de l'immigration légale (avec des quotas).

Interventions de Pauline Brücker et de Fabienne Le Houérou



Pauline Brücker - Je ne suis pas économiste et je ne travaille pas sur l'Europe, mais j'ai des compétences dans le champ spécifique de la sociologie et j'aimerais vous faire part de mes travaux actuels. Tout d'abord, il faut rappeler que l'Afrique n'est pas un pays mais un continent, et l'Egypte n'a rien à avoir avec le Soudan, le Mali ou le Sénégal. Pour comprendre les dynamiques politiques de l'Afrique, c'est aussi l'ambiguïté d'avoir des jeux d'échelles continentales, il est difficile d'appréhender les configurations nationales car les dynamiques migratoires sont extrêmement diverses. Je souhaite vous animer une discussion en deux temps, et évoquer dans une première partie le gouvernement de l'asile et voir quels sont les acteurs aux commandes et leurs les interlocuteurs, à même de décider de la politique migratoire en Egypte. On verra effectivement que l'Europe à un rôle très important à jouer. Dans un deuxième temps, je me concentrerai sur les questions de l'asile, qui se traduisent par des politiques sécuritaires générant une mobilisation politique à

la fois du côté de la société civile égyptienne et du côté des réfugiés eux même ! Ce qui m'intéresse justement dans mon travail, c'est de regarder comment se font les politiques publiques et examiner comment elles sont réceptionnées.

1. La gouvernance des migrations et de l'asile en Egypte

- L'Egypte dans les dynamiques migratoires : émigration, immigration

Je commencerai par souligner que le contexte en Egypte a bien changé en l'espace d'une dizaine d'années. En effet, et ça m'avait frappée quand j'ai commencé à travailler sur ces questions, l'immigration et donc l'asile avaient peu de place sur la scène politique égyptienne. Ceci est assez révélateur d'une politique que j'appellerai de « laisser-faire ». L'intérêt politique du gouvernement égyptien était axé sur la question de l'émigration égyptienne, et au sein des ministères, le ministère de l'Intérieur était très engagé ainsi que le ministère du travail avec un dispositif spécifiquement dédié à l'émigration. Ainsi le gouvernement égyptien préférait-il mettre en avant sa forte diaspora au détriment de la question d'asile et des réfugiés. Au niveau académique, il y a également une sorte de déficit sur ces questions d'asile. Il faut noter que ce n'est pas la place de l'émigration qui est le seul facteur explicatif de la marginalisation des questions relatives à l'asile, mais c'est aussi dû aux dispositifs et aux financements internationaux. L'Egypte n'était pas considérée comme étant l'un des grands pays d'accueil dans le contexte des crises du Moyen-Orient, que ce soit pendant la guerre en Syrie, la guerre en Irak ou avant cela, des déplacements palestiniens. Elle occupe une place relativement marginale par rapport au Moyen-Orient (ainsi que sur la question des travailleurs migrants) et par rapport au Golfe qui est évidemment le grand espace d'immigration de la région dans les représentations collectives. Par ailleurs, l'Egypte n'a pas une politique de camp, contrairement à beaucoup de pays du Moyen-Orient ou en Afrique de l'Est. Elle n'a pas de camp de réfugiés, ce sont juste des situations de refuges urbains. De fait, la gestion de la question de l'asile a une physionomie très différente de ce qu'on peut trouver dans d'autres espaces.

Ce qui m'a intéressée dans le numéro du CEDEJ que j'ai dirigé⁵, c'était de réinterroger la question de l'asile au sein de cette dynamique de l'immigration et surtout de réinvestir la politique dans l'étude de ces phénomènes qui avaient été surtout appréhendés avec un prisme anthropologique. Finalement, je me suis rendu compte que peu de politologues et de sociologues avaient interrogé la question de l'asile et notamment du rôle de l'Etat et des différents acteurs. Cependant, il faut dire que l'Etat et le HCR (Haut-Commissariat des Nations-unies pour les Réfugiés) sont fortement aux commandes des questions d'asile en Egypte. Ils travaillent ensemble, car le HCR a toujours besoin de l'aval des Etats. Ils sont les deux grands acteurs de la gestion de la migration forcée en Egypte, ce qu'on pourrait appeler de la configuration mixte, et ce depuis très longtemps car le HCR est présent en Egypte depuis 1954. A cette époque, le HCR n'était pas chargé de traiter les questions des réfugiés africains. Ce sont les Britanniques qui avaient pendant la seconde guerre mondiale placé beaucoup de réfugiés notamment croates en Egypte. C'est au début des années 70 et 80 avec la diversité

⁵ EMA : EGYPTE – Monde arabe – N°15, 3^e série - *Migrations vues d'Afrique. Mobilisations et politiques*, sous la direction de Pauline Brücker - CEDEJ (Centre français de recherche à l'étranger en Egypte)

des crises dans la corne de l'Afrique que le rôle du HCR évolue et devient ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire une agence centrale dans la gestion des réfugiés est-africains.

Dans les années 80, l'Égypte adopte la convention de 1951, qui régit internationalement les questions d'asile, mais elle n'a jamais développé de politique d'asile. Elle avait exprimé des réserves importantes en ce qui concerne le droit à l'éducation et le droit au travail, ce qui fait que les réfugiés n'ont pas accès juridiquement aux écoles publiques égyptiennes ni le droit de travailler légalement, rejoignant certains Égyptiens dans le secteur informel. Cela constitue un frein colossal à l'intégration des réfugiés. Il faut dire aussi qu'il y a une délégation stratégique de l'État égyptien au HCR (financé par les pays occidentaux) ; on parle de « partage des responsabilités », mais il n'y a pas de volonté de s'occuper de ces questions.

Au tournant des années 2010, s'opère un virage sécuritaire des politiques migratoires égyptiennes caractérisées par une politique de « laisser-faire », avec relativement peu de contrôle aux frontières, des migrations relativement faciles notamment pour les populations arabes qui pour la plupart n'ont pas besoin de visa ; ainsi l'Égypte devient une terre d'asile facile à rejoindre. Avec l'arrivée des Syriens, on constate une politique de restriction, de fermeture des frontières qui s'est accompagnée de mécanismes bilatéraux avec certains pays européens, et de mécanismes multilatéraux avec l'Union Européenne en général. Le début des mécanismes de contrôle qui prévoyaient le retour des migrants illégalement rentrés par l'Égypte en Italie date de 2003. Le nombre de demandeurs d'asile enregistré auprès du HCR, avec les Soudanais qui étaient la première nationalité de demandeurs d'asile et de réfugiés en Égypte, a été doublé par les Syriens qui arrivent aujourd'hui en tête des demandeurs d'asile.

- Etat et HCR dans la gouvernance des migrations en Egypte : jeu(x) de rôle(s)

Cependant, il faut dire que ces chiffres sont complètement en deçà de la réalité car il y a évidemment tous les illégaux qui ne s'enregistrent pas auprès du HCR. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène, comme le fait qu'on leur enlève leur passeport national lors de leur enregistrement. Mais aussi, la politique de l'État différencie les demandeurs d'asile en fonction de leur nationalité, en soustrayant certaines nationalités - comme celles dites arabes, tels que les Syriens et les Yéménites - qui ne sont pas enregistrables par le HCR. L'État va plutôt déléguer auprès du HCR les nationalités d'Afrique noire comme les Ethiopiens, les Somaliens et les Érythréens, avec toute l'ambiguïté que pose la question soudanaise. Il faut rappeler que les Soudanais avaient été pris en charge par l'Égypte en 1990 comme une population considérée comme arabe et qui n'avait donc pas besoin de visa. A partir de 1995 et la tentative d'assassinat du président Hosni Moubarak, la politique de visa a été réintroduite pour les Soudanais d'où la complexité pour cette population qui est arabe et africaine.

Sur la question du tournant sécuritaire et la mise en place d'accord bilatéraux notamment avec l'Italie, jusqu'à l'entrée de l'Égypte dans le processus de Khartoum, je voudrais mettre en exergue les deux processus d'externalisation mis en place par l'Union européenne, le processus de Rabat et celui dit « de Khartoum », moins connu. Il y a une grande emprise de l'Union européenne sur les politiques migratoires des pays du Sud. Le processus de Khartoum a été entériné entre 2014 et 2015 au sommet de La Valette visant à faire perdurer cette stratégie d'internationalisation des frontières européennes avec des partenariats de

L'Etat s'est déchargé sur le HCR, qui lui-même – devenant en quelque sorte substitut de l'Etat - s'est déchargé sur les différentes ONG, incapable de prodiguer des services d'assistance. Ces ONG se sont progressivement institutionnalisées, l'Égypte préférant alors se présenter comme un pays de transit et non en terre d'accueil.

Vivre et contester la politique migratoire égyptienne : le cas des réfugiés soudanais au Caire

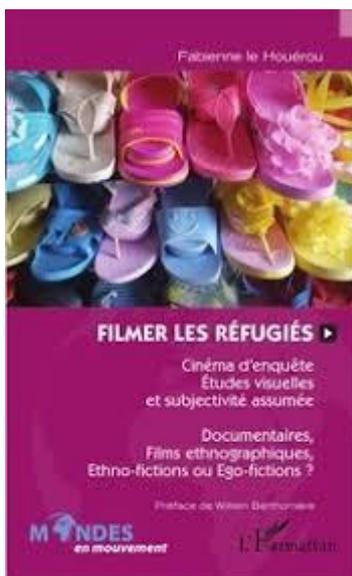
J'ai spécifiquement travaillé sur la question des Soudanais. J'ai suivi la mobilisation sur la place « Mustapha Mahamoud » en 2005 contre le HCR, qui a amené des Soudanais à partir vers Israël. Cette mobilisation a duré 3 mois, contre l'arrêt des statuts de protection donnés aux Soudanais qui critiquaient l'impossibilité de s'intégrer en Egypte, et dénonçaient les difficultés sécuritaires et économiques ainsi que les formes de discrimination. A travers le HCR, c'est la communauté internationale qui a été interpellée. Mais le HCR a grillagé l'entrée dans la ville du « 6 octobre » - qui est à une quarantaine de minute du centre-ville – pour protéger les agents du HCR des manifestants et des migrants mécontents...



Ce qui m'intéressait c'était de voir comment les Etats maintiennent sur place ou de force les migrants considérés comme indésirables, ce que j'ai appelé « la mise en mobilité et la mise en immobilité ». On remarque l'incohérence du HCR (qui couvre les migrants en Israël et non en Egypte). Aujourd'hui ces indésirables sont maintenus dans un espace où on les fait circuler d'un pays à un autre, ce qu'on appelle « la migration secondaire ». Et en Égypte la migration secondaire est née de la difficulté de rester dans le pays et du fait que certains migrants ont de la famille dans d'autres pays en Europe.



Fabienne Le Houerou - Sur la question de « Mustapha Mahamoud », ayant été au cœur de ce drame, j'ai été énormément bouleversée car il y a eu des bébés qui sont morts, ça été très abominable. J'ai travaillé en 2000, 2002, 2003, 2004 avec Barbara Harrell-Bond, on avait un cours qui s'appelait « Forced Migration and Refugee Studies » (Etudes sur les réfugiés et la migration forcée), à l'Université américaine du Caire et la première présidente de ce département Anita Feïbus a fait une thèse sur les Soudanais où elle expliquait la notion arabe de « ADATH » qui veut dire comportement, tradition. Elle affirmait que l'immigration nord soudanaise était extrêmement ancienne en Égypte et que les Soudanais du nord qui sont arabisés étaient considérés comme ayant de très bonnes manières. Toute sa thèse tournait autour de la différence entre les Nord-soudanais, l'accueil fait à cette vieille immigration et l'immigration sud-soudanaise complètement différente. En 2005, les réfugiés sud-soudanais sont repartis après les accords et la construction d'un nouvel Etat sud-soudanais ; ils sont repartis de leurs plein gré car ils détestaient l'Égypte et le Caire. Les $\frac{3}{4}$ des films que j'ai fait au Caire l'ont été avec les Sud-soudanais. J'ai fait 3 films en Égypte sur 4 diasporas différentes : la diaspora sud-soudanaise, la diaspora érythréenne, la diaspora éthiopienne et la diaspora somalienne. J'ai voulu faire une comparaison des différentes vagues d'immigrations de ses pays.



J'ai moi-même publié des livres sur les migrants éthiopiens et érythréens et sur des migrants soudanais dans un livre qui s'appelle « Darfour, le silence de

l'araignée » (en général, je fais un livre et un film et à chaque film correspond un ouvrage). En 2005 ils avaient 45 000 réfugiés, et je me rends compte que je suis en décalage total par rapport à la réalité de la migration actuelle en Egypte. Les demandes d'asile ont « explosées ». Le quartier de « quatre et demi » sur lequel j'ai travaillé, fait à peine 1km et demi. Il est situé à 100 km du Caire et il y a à peu près 1million d'habitants représentant 300 familles soudanaises et 10 000 Coptes.

Cela étant, Je vous parlerai plutôt de détails et non de chiffres, bien que réfléchir sur des chiffres est absolument fondamentale. Ainsi, en tant que cinéaste, j'étais au centre de l'action et proche des gens, et j'ai pu observer les gens, dans les détails et même leurs généalogies en m'intéressant à une famille, à son parcours etc... et entre le migrant forcé et le migrant volontaire, j'ai compris que tous ces migrants ou fuyaient quelque chose ou cherchaient du travail qu'ils ne trouvaient chez eux. Ainsi, la migration volontaire n'est pas si volontaire que ça et la migration forcée n'est pas si forcée que ça.

J'ai été très inspirée par deux courants de pensée sociologiques : l'ethnométhodologie de GARFINKEL et sur la théâtralisation des postures sociales de ERVING GOFFMAN. J'ai trouvé très intéressant de poser ma caméra dans le quartier de « quatre et demi » pour essayer de comprendre les interactions entre les Soudanais et les Coptes égyptiens (deux populations déplacées). La raison du déplacement des Coptes au Caire était plutôt pour des raisons économiques et religieuses. Le quartier étant moins chers, on y trouvait les plus grands déshérités. La majorité des deux groupes de déplacés vivait en dessous du seuil de pauvreté. Ils étaient exploités par les logeurs qui louaient 3 à 4 fois le prix d'un loyer normal. J'ai trouvé extrêmement intéressant de voir des immeubles « petits bourgeois » côte à côte avec et des habitations pauvres.

Compte-rendu réalisé par Awa FOFANA pour ASCPE

Projection de Quatre et demi Arba wa nuss



Documentaire grand public - 2012 - 53 min de Fabienne Le Houérou (IREMAM, UMR CNRS).

Fabienne a mené une longue enquête (une dizaine d'années de recherche) à "4 et demi" (Arba wa nuss), un des quartiers les plus pauvres de la grande périphérie du Caire, en Egypte. Dans ce quartier, cohabitent deux communautés déplacées, des Coptes ayant fui les persécutions contre les Chrétiens en Haute Egypte et des Soudanais, ayant quitté le Sud Soudan génocidaire. La chercheuse livre ici une synthèse de ses travaux et montre comment devant la précarité des conditions de vie, la spiritualité et le miraculaire religieux chrétien apportent une réponse à ces populations défavorisées.

En suivant trois personnes, trois thèmes sont abordés : les rapports de l'église avec ces communautés, les liens entre les religions et la demande de surnaturel, et les problèmes de cohabitation et de violence entre communautés.

- Iman, bénévole humanitaire de l'église copte et ambassadrice du pape Shenouda III, inventorie les besoins des nouveaux migrants, leur attribue de l'argent et des aides matérielles et établit un lien fort avec l'église. En contrepartie, elle leur demande de prier avec elle.

- Zeinab, femme âgée de religion musulmane, visite les lieux de culte chrétiens (église Saint Georges, messes exorcistes du père Makarius très médiatisées...) pour trouver une aide surnaturelle et ainsi tenter de guérir ses problèmes de santé.

- Akon, sud Soudanais parle des problèmes de violence dans le quartier et évoque la brutalité des rapports existant entre les deux communautés, résultat des querelles religieuses dues à leur très grande indigence.